



Nathalie Danet devant le plan du futur plateau des blocs du PTMC

Régulateur des blocs opératoires

Nathalie Danet coordonne l'activité chirurgicale

En amont de l'ouverture du PTMC qui regroupera les blocs opératoires de l'hôtel-Dieu, Nathalie Danet organise de manière concertée du fonctionnement des salles d'opération de l'hôtel-Dieu.

Nathalie Danet a enchaîné au CHU de Nantes ses formations d'infirmière et d'infirmière anesthésiste, avant de devenir cadre de santé. Lorsque le poste de régulateur des blocs a été ouvert, elle était donc particulièrement bien placée pour l'obtenir, ce qui est chose faite depuis le 15 octobre dernier : « Je connais bien les plateaux et leurs acteurs car j'ai notamment fait partie de l'équipe de suppléance lade, ce qui m'a permis de travailler dans tous les blocs. » Un avantage conséquent car la tâche n'est pas simple : « Ma mission principale est de coordonner les organisations médicale et paramédicale des blocs du site hôtel-Dieu, pour le moment, depuis la prise de rendez-vous pour l'intervention jusqu'à la sortie du patient du bloc, pour optimiser la prise en charge. »

Nathalie Danet garde l'œil sur le planning des blocs, qui fluctue en temps réel en fonction des données rentrées par les chirurgiens dans Q-planner : « Selon les interventions programmées, il faut prévoir les moyens humains et techniques nécessaires. Il s'agit surtout, d'ici l'ouverture du PTMC, d'uniformiser les pratiques sur chaque plateau, d'adopter des habitudes de travail communes, d'apprendre à nous connaître pour pouvoir adapter notre organisation en tenant compte de tous les paramètres : présence médicale et paramédicale, nature et durée

prévisible des interventions, particularités de la prise en charge des patients d'un point de vue anesthésique (allergies, intubation difficile...). Le partage des informations entre tous est essentiel pour organiser chaque journée et décider de l'ordre de passage. Pour cela, nous avons une réunion de programmation hebdomadaire avec un référent chirurgical, le cadre du bloc et un anesthésiste. Peu à peu, la confiance s'installe et les échanges se passent bien. »

Le planning prévisionnel des interventions est visualisé à deux mois, afin d'anticiper notamment le besoin en instrumentation et matériel spécifique. Il est sujet à de nombreuses variations. Il faut également redistribuer les plages restées vacantes ou au contraire trouver un créneau opératoire décent pour faire face aux semi-urgences tout en évitant qu'elles ne mettent en péril l'organisation du plateau et engendrent des heures supplémentaires trop importantes pour les personnels des blocs/ en tâchant d'éviter qu'elles ne fassent faire déborder les horaires de fonctionnement (8h-18h).

« Lorsque j'étais cadre de bloc, j'avais conscience de la nécessité de travailler sur la programmation et l'ordonnancement. Je suis donc tout à fait ravie d'effectuer cette mission de régulateur des blocs aujourd'hui. Ce travail n'est pas simple, mais il est nécessaire et très intéressant. »

Les blocs en chiffres

7 blocs opératoires réunissent actuellement 45 salles
500 professionnels assurent la rotation quotidienne de 200 d'entre eux pour le fonctionnement des blocs opératoires.